

Les voies réservées aux bus

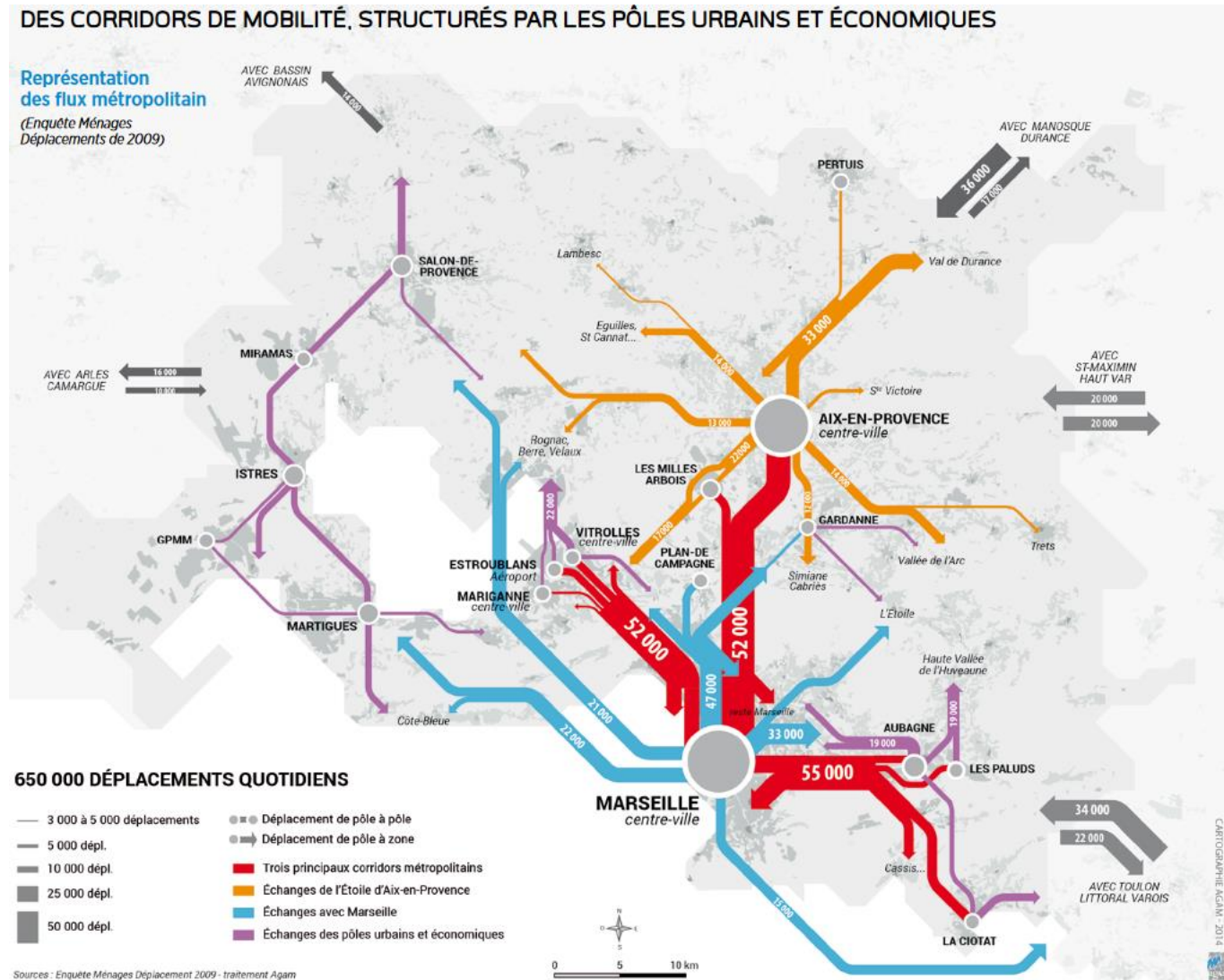
Réalisations sur les autoroutes
marseillaises

Mathieu LUZERNE – Chargé d'étude en conception multimodale

Quelle situation ?

Augmentation chronique des effets négatifs des déplacements (congestion, pollution, santé,...)

Particularité des trajets « longue distance » sur le territoire multipolaire de la métropole Aix Marseille Provence



Quelle solution (retenue) ?

Livre Blanc des transports métropolitain
(mission interministérielle-2014)

- Utiliser les infrastructures (autoroutes) existantes
- Favoriser les services collectifs (cars) présents
- Sans dégrader les conditions de circulation des autres usagers



→ **aménager des voies réservées aux bus sur les autoroutes marseillaises !**

Expertise intégratrice du Cerema :

- la rédaction de la doctrine nationale
- la définition des stratégies de mises en œuvre
- la cohérence avec l'offre (*METROEXPRESS* et pôles d'échanges)

- Administration centrale
- Services déconcentrés
- Métropole AMP

Quelles réalisations ?

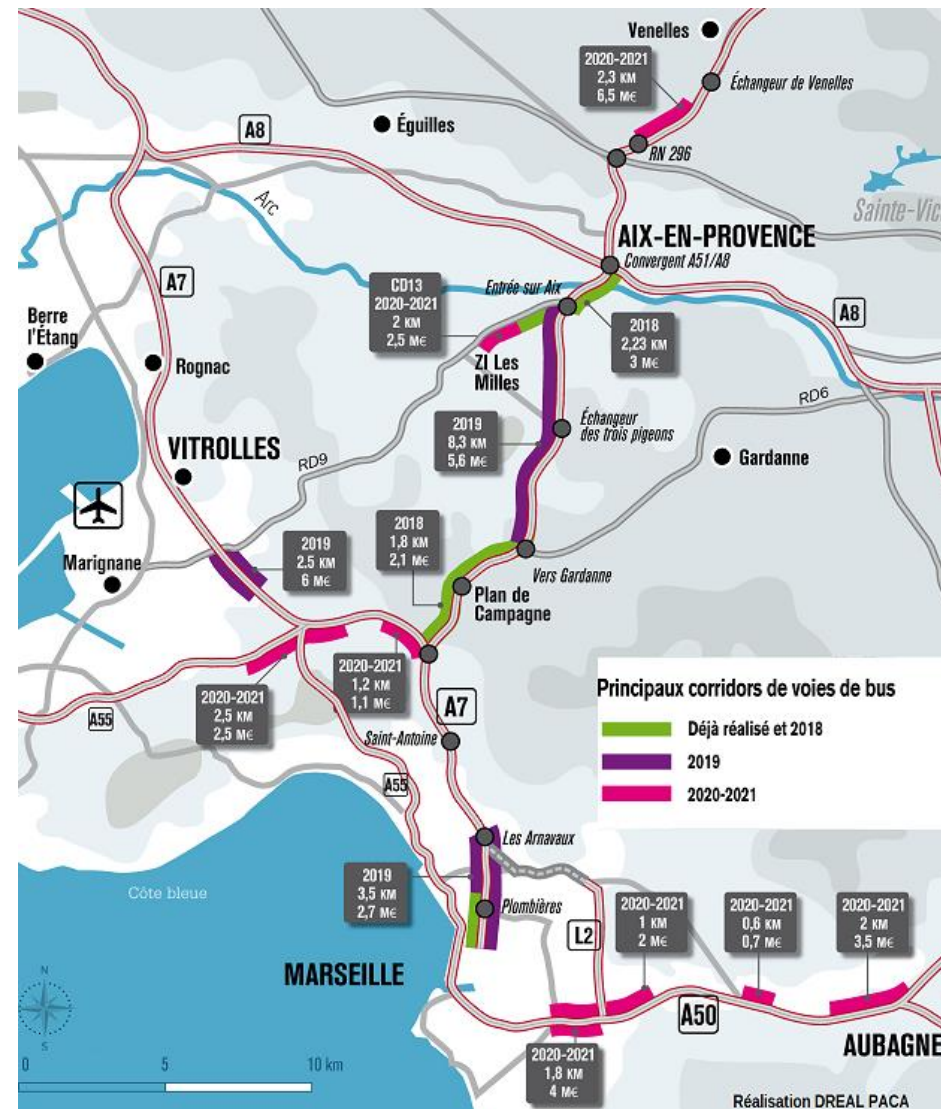
- 3 sections en fonctionnement
- 1 complémentaire prévue fin 2018
- nombreux secteurs à différents stades d'études sur toutes les autoroutes métropolitaines

→ **Un des territoires les plus dynamiques de France**

Maitrise d'ouvrage :

DREAL PACA = opportunité/études amont
DIR Méditerranée = projet/réalisation

Avec appui continu du Cerema
(étude, sensibilisation, évaluations,...)



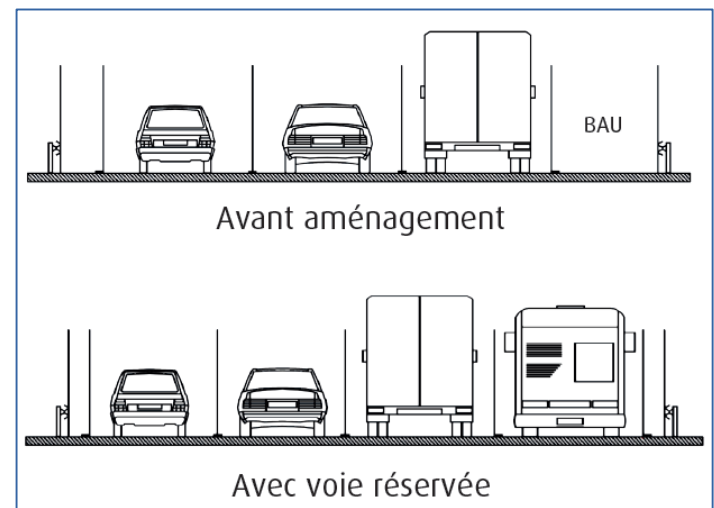
Quels principes ?

Récupération de la BAU à plateforme constante (ou presque)

Aménagement permanent avec signalisation statique (accès à l'appréciation des conducteurs TC)

Règles d'utilisation spécifiques :

- Exclusivement lignes TC
- Vitesse < 50 (ou 70 km/h)



Quelles évaluations ?

Des méthodologies innovantes développées et réalisées par le Cerema

Exemple retour d'expérience d'A51 Plan-de-Campagne

Sécurité

Aménagement bien perçu et bien compris

Accidentalité non dégradée mais reste élevée sur un secteur fortement congestionné

Fonction d'arrêt d'urgence maintenue dans de bonnes conditions

Efficienne

Gains de temps de parcours et de régularité significatifs sur les heures de pointes

Environ 20 cars par heure de pointe

Pas de modification des conditions de circulation pour les autres usagers

Acceptabilité

Fraude relative :

- <1 % des VP
- Forte chez les 2RM et taxis
- Visible car peu d'usagers autorisés

Avis très favorables (aménageurs, bénéficiaires et usagers VP) à ces aménagements

... et quelles suites ?

Aménagements des voies réservées au covoiturage

(plus de 2 occupants) avec démarche similaire :

- Accompagnement des projets locaux
- Capitalisation des expériences (France et étranger)
- Garantie d'une cohérence nationale
- Rédaction d'une doctrine technique de référence

Potentiel très important de ces projets



Merci !

